



No de résolution
ou annotation

05CÉ-015

Procès-verbal du conseil d'établissement École de l'Étincelle

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement tenue en visio-conférence, le mercredi 10 juin 2020 à 19 h 00.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La directrice de l'école, madame Geneviève Rocray et monsieur Étienne Gévry accueillent les membres, constatent le quorum et ouvrent la séance à 19 h 04.

Étaient présents :

Messieurs :

Étienne Gévry	Parent
Guillaume Rémillard-Cyr	Enseignant
Martin Latour	Parent

Mesdames :

Johanie Mailloux	Parent
Karla Villarreal	Parent
Julie Paquette	Parent
Marie-Pier Samson	Parent
Élodie Robert	Enseignante
Marie-Nadine Martin	Enseignante
Anne-Marie Bourgeois	Enseignante
Katy Arsenault	Technicienne en service de garde
Christine Larose	Personnel de soutien

formant **QUORUM**

Était absent:

Martin Latour

Participaient également : Madame Geneviève Rocray, directrice
Madame Marie-Lou Désilets, directrice adjointe

2. LECTURE, AJOUT(S) ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Geneviève Rocray souhaite la bienvenue et explique le fonctionnement de Google Meet.

05CÉ1920-030

Il est proposé par madame Marie-Nadine Martin et appuyé par madame Anne-Marie Bourgeois que l'ordre du jour de la séance du conseil d'établissement soit adopté avec les ajouts des points suivants :

14. Encadrement des frais
15. PERV
16. Machine à café Nespresso

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

05CÉ1920-031

3. **LECTURE, SUIVIS ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MERCREDI 5 FÉVRIER 2020 DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DE L'ÉTINCELLE**

Il est proposé par monsieur Élodie Robert et appuyé par madame Marie-Nadine Martin d'adopter le procès-verbal du 5 février 2020 avec la modification suivante :
Modifier le numéro de la résolution du point 18 par 05CÉ1920-029.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. **PAROLE AU PUBLIC**

Aucun public.

5. **PAROLE À LA COMMUNAUTÉ**

Aucun représentant

6. **PAROLE AUX ENSEIGNANTS**

- Madame Marie-Nadine Martin commente le retour à l'école du 11 mai en mentionnant que tout s'est bien déroulé.
- Madame Johanie Mailloux souligne le travail des enseignants ayant réalisé les petits vidéos explicatifs.
- Madame-Nadine Martin informe qu'une lettre sur le déroulement de la dernière semaine d'école sera envoyée aux parents.

7. **INFORMATIONS DE LA DIRECTION**

7.1 Organisation scolaire mai à juin 2020 (suivis)

Madame Geneviève Rocray fait un compte rendu des événements survenus depuis le 11 mai 2020 (fermeture, service de garde d'urgence, retour, horaires de surveillance, etc...).

8. **BUDGET 2020-2021**

Dû aux circonstances entourant la COVID 19, il n'y a pas de budget prévisionnel. Le budget de novembre 2019 est reconduit pour 2020/2021. Le budget 2020-2021 sera fait en novembre 2020.

9. **ORGANISATION POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021**

9.1 Portrait de la clientèle

Même nombres de classes que 2019-2020.

Il n'y aura pas de classe de maternelle 4 ans à l'école de l'Étincelle. Les élèves du secteur fréquenteront la classe de MA4 de l'école du Phénix.

9.2 Calendrier scolaire 2020-2021 (document)

Présentation du document.

9.3 Date de l'assemblée générale 2020-2021 et tenue du 1^{er} conseil d'établissement

L'Assemblée générale aura lieu le 9 septembre 2020 au pavillon St-Luc.



No de résolution
ou annotation

05CÉ1920-032

Il est proposé par madame Élodie Robert et appuyé par madame Marie-Pier Samson d'approuver la date de l'Assemblée générale telle que présentée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

La première séance du conseil d'établissement aura lieu le 9 septembre 2020 au pavillon St-Luc.

05CÉ1920-033

Il est proposé par madame Julie Paquette et appuyé par madame Marie-Pier Samson d'approuver la date de l'Assemblée générale tel que présentée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

- 9.4** Normes et modalités (document)
Présentation des documents par cycle.

05CÉ1920-034

Il est proposé par madame Karla Villarreal et appuyé par madame Marie-Pier Samson d'approuver la date de la première séance du conseil d'établissement tel que présentée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

- 9.5** Frais facturés aux parents en lien avec la surveillance-midi
Le coût estimé est de 180,00 \$. Le coût réel sera présenté pour approbation en octobre 2020.
- 9.6** Listes d'effets scolaires (document) et matériel didactique (consultation)
Présentation des listes d'effets scolaires et du matériel périssable.
- 9.7** Chandail d'éducation physique
Le coût du chandail sera de 5,50 \$ plus taxes (6,32 \$).

05CÉ1920-035

Il est proposé par madame Marie-Pier Samson et appuyé par madame Johanie Mailloux d'approuver le coût du chandail tel que présenté.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

- 9.8** Photos scolaires
Madame Geneviève Rocray présente trois fournisseurs avec des ensembles comparables :
Photo Plus : 15,00 \$
La pomme verte : 13,50 \$
Studio Nala : 12,00 \$
Les membres choisissent le Studio Nala. Les prises de photos auront lieu les 21 septembre (pavillon St-Marc) et 22 septembre (pavillon St-Luc)



No de résolution
ou annotation

05CÉ1920-036

Il est proposé par madame Karla Villarreal et appuyé par madame Marie-Nadine Martin d'approuver le choix tel que présenté.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

10. **DÉTERMINATION DU NOMBRE DE MEMBRES AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021**

Martin Latour (reste 1 an)
Julie Paquette (reste 1 an)
Marie-Pier Samson (reste 1 an)
Étienne Gévry (fin de mandat 2 ans) (poste à représenter pour 2 ans)
Karla Villarreal (fin de mandat 2 ans) (poste à représenter pour 2 ans)
Johanie Mailloux (fin de mandat 2 ans) (poste à représenter pour 2 ans)

Les trois membres en fin de mandat souhaitent se représenter en septembre 2020.

05CÉ1920-037

Il est proposé par madame Anne-Marie Bourgeois et appuyé par monsieur Guillaume Rémillard-Cyr d'approuver la détermination du nombre de membres tel que présentée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

11. **PROTOCOLE CONTRE L'INTIMIDATION (document)**

Présentation des changements apportés au document par Madame Marie-Lou Désilets.

05CÉ1920-038

Il est proposé par monsieur Guillaume Rémillard-Cyr et appuyé par monsieur Étienne Gévry d'approuver le document tel que présentée.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

12. **RAPPORT ANNUEL À PRÉSENTER**

Le modèle sera envoyé à monsieur Étienne Gévry et sera présenté le 9 septembre 2020.

13. **SERVIVE DE GARDE**

13.1 Changement des frais facturés pour les journées pédagogiques : maximum 24,00 \$.

13.2 Présentation par madame Katy Arsenault des activités prévues pour l'année 2020-2021.

05CÉ1920-039

Il est proposé par madame Marie-Pier Samson et appuyé par madame Marie-Nadine Martin d'approuver les prix et les activités tel que présentées.

APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ

No de résolution
ou annotation**14. ENCADREMENT DES FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS**

Détermination d'un montant maximum

Maternelle, première et deuxième année et classe DIP : 60,00 \$

Troisième et quatrième année : 90,00 \$

Troisième cycle et classe IndiGo : 100,00 \$

05CÉ1920-040

Il est proposé par monsieur Guillaume Rémillard-Cyr appuyé par madame Johanie Mailloux d'approuver les montants maximums chargés aux parents tel que présentés.

APPROUVÉS À L'UNANIMITÉ

15. PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

Madame Geneviève Rocray présente les changements mineurs. Les membres sont en accord sans aucun commentaire.

16. MACHINE À CAFÉ

La fondation « J'adore mon école » et la compagnie Nespresso ont fait don de 2 machines à café pour les pavillons St-Marc et St-Luc. La décision de garder ce don revient aux membres du conseil d'établissement. Les membres acceptent.

05CÉ1920-041

Il est proposé par madame Karla Villarreal appuyé par madame Marie-Pier Samson d'approuver la décision.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

17. RAPPORT DE NOTRE DÉLÉGUÉE AU COMITÉ DE PARENTS

Madame Julie Paquette fait un résumé de l'avancement du projet de loi 40 et présente les 5 districts.

La dernière rencontre du comité aura lieu le 11 juin 2020.

18. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE : ASSEMBLÉ GÉNÉRALE 9 SEPTEMBRE

19H30 suivi de la première séance du conseil d'établissement.

19. LEVÉE DE LA SÉANCE

05CÉ1920-042

Il est proposé par madame Anne-Marie Bourgeois et appuyé par madame Julie Paquette que la séance soit levée à 20h38.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Étienne Gévry
Président

Geneviève Rocray
Directrice